

Commune d'Ailly sur Noye
Conseil Municipal du 17 Mars 2021
Extrait du registre des délibérations

n°2021-17-03-16

Date de la convocation:

13 / 03 / 2021

Convoqués: 23**Présents :** 17**Représentés :** 2**Absents :** 4**Objet :****Ressources Humaines**

Renouvellement
du marché
d'assurance
statutaire au 1^{er}
janvier 2022

L'an deux mil vingt et un, le dix sept mars à dix huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre DURAND, Maire de la commune.

Étaient présents: Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Maryse-Corrinne ROSE, Jean Noël LECOINTE, Catherine WANTIEZ, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Anne Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY, Gérard LEROY, Annie COCHET, Marie Hélène MARCEL, Tristan ROUSSEL-DASSONVILLE

Étaient représentés : Vincent DAINE par Sonia DOUAY et Marylène FRANZ par Marie Hélène MARCEL

Était absent : Frédéric PINOIT, Sébastien VILLAIN, Karine PAGEAU et Paolo MARCELO

Jean Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

La loi habilite les centres de gestion à conclure des contrats groupe pour couvrir les risques statutaires des agents des collectivités. C'est pourquoi, le centre de gestion de la Somme a mis en place un contrat groupe d'assurance.

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de la remise en concurrence des marchés publics, un nouveau contrat d'assurance débutera le 1^{er} janvier 2022 pour la période 2022-2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

➤ **D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces utiles permettant la participation de la commune à la nouvelle procédure de mise en concurrence et de confier la gestion du contrat au centre de gestion**

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le MAIRE,

Pierre DURAND

